

# RAPPORT ANNUEL

# 2016



0

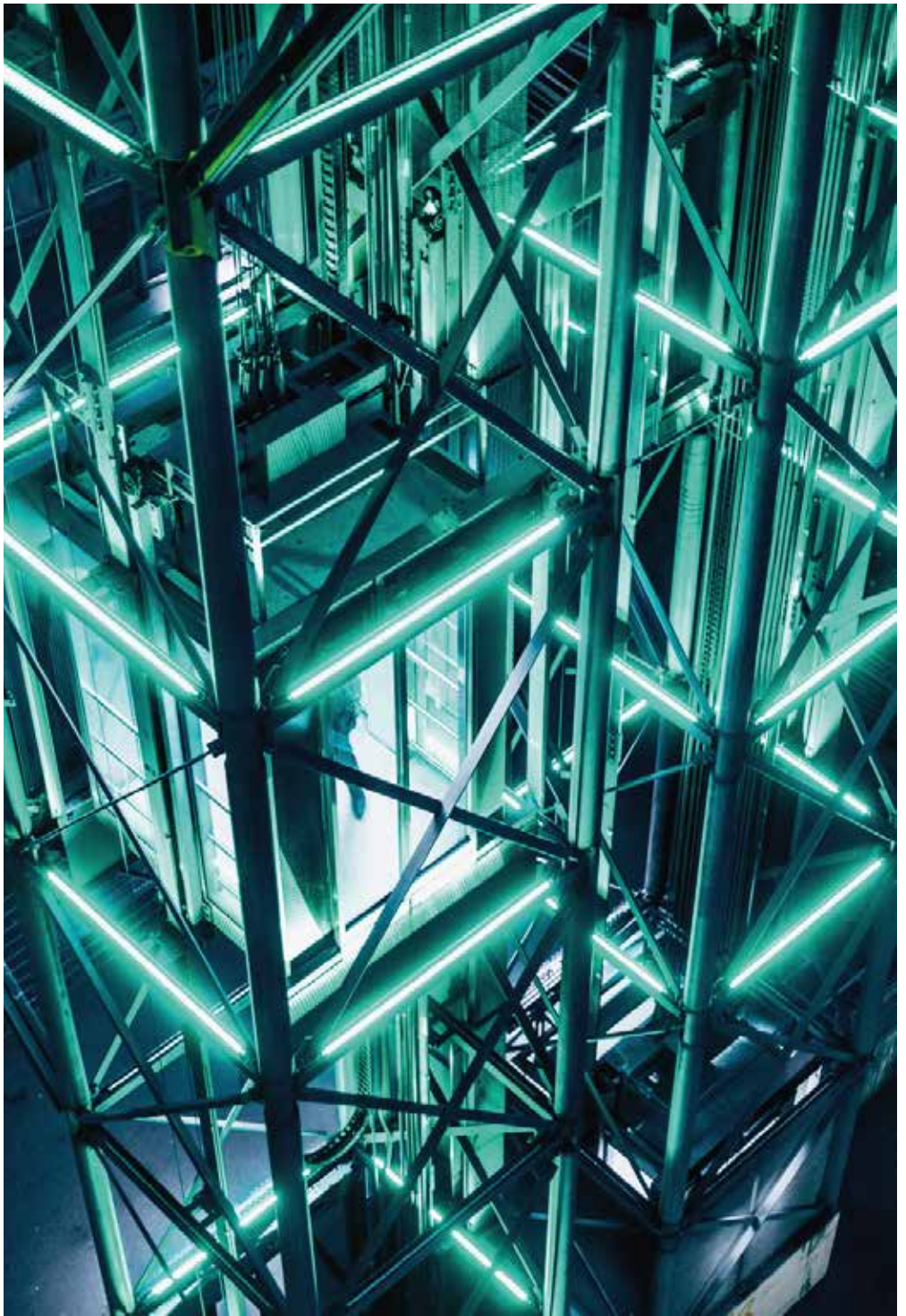
2

1

6

# SOMMAIRE

- 5 Le mot du président
- 6 Le mot du directeur
- 8 L'année 2016 en chiffres
- 11 Secteur d'accompagnement socio-thérapeutique (SAT)
- 14 Secteur prévention
- 26 EVITA devient DCISA
- 28 Conseil de fondation
- 29 Collaborateurs au 31 décembre 2016
- 30 Nous contacter



# LE MOT DU PRÉSIDENT



2016 aura tenu ses promesses en matière de renouveau.

Tout d'abord, l'arrivée et l'entrée en fonction de notre nouveau directeur, Monsieur Franck Simond, qui a très rapidement

trouvé ses marques et pris en charge le suivi des nombreux chantiers en cours.

Si le chemin était tracé par la mise en œuvre attendue des recommandations issues de l'audit de notre fondation, réalisé en 2015, le contexte dans lequel nous déployons nos activités a poursuivi une évolution rapide et génératrice d'incertitudes quant à l'avenir qu'il nous réserve.

Le dispositif EVITA, réorganisé en profondeur durant l'exercice 2015, aura vécu sa dernière année d'existence durant l'exercice 2016, pour faire place, dès 2017, à des centres d'indication et d'orientation «addictions», qui fusionnent les dispositifs EVITA et DCIS-tox. Cette importante réforme a été décidée par les services de l'Etat concernés (SSP et SPAS), sans avoir fait l'objet d'une concertation préalable avec les partenaires impliqués (la FVA en l'occurrence). La place qu'occupera ce nouveau dispositif dans l'ensemble des prestations destinées aux personnes souffrant de problèmes d'addiction, la distinction claire entre les prestations fournies dans le cadre du dispositif et celles des partenaires appelés à collaborer et les principes qui fondent les options prises

(neutralité de l'intervention, compétences spécifiques requises, sélection des partenaires, etc.) n'étaient pas clairs et ont contribué à alimenter des inquiétudes légitimes chez nos collaborateurs.

Le secteur du SAT a poursuivi ses travaux de reformulation et de rénovation de son concept d'intervention. Ce travail constitue une étape importante. Sa mise en œuvre est d'ores et déjà opérationnelle, mais sa finalisation ne pourra intervenir que lorsque les réformes en cours dans le champ des addictions auront pris leurs formes définitives.

Le domaine d'intervention est à l'évidence très complexe. Aux logiques sanitaires et sociales des interventions, aux contraintes financières (VD et CH) qui leur sont associées, aux exigences des services dont ils dépendent (SSP/CHUV-SPAS) et à la nécessité de répondre aux besoins de tous les ressortissants vaudois, s'ajoute désormais la pluridisciplinarité requise pour des interventions destinées indifféremment aux personnes alcoolo-dépendantes et aux personnes toxico-dépendantes.

Pour que cette complexité ne crée pas de confusion et ne consume pas trop d'énergie à toutes celles et ceux qui œuvrent dans ce domaine, il est impératif que leur(s) champ(s) d'intervention, leur rôle, leurs prérogatives et leurs collaborations attendues soient clairement définis et portés à la connaissance de tous, par ceux qui décident de cette politique sectorielle.

**Thierry Matter**  
Président

# LE MOT DU DIRECTEUR



## **Pourquoi accepter cette responsabilité ?**

Si je m'engage aujourd'hui à la direction de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA), c'est par conviction. Après avoir dirigé plusieurs

PME, et après avoir effectué une formation en management des organisations à but non lucratif, j'avais à cœur de m'occuper d'une institution à visées sociales ou humanistes.

Au fil de mon parcours, j'ai pu découvrir l'enjeu que représentait la problématique liée à la consommation d'alcool dans notre société. J'ai été juge assesseur à la justice de paix durant pratiquement 10 ans. J'ai constaté que lorsque des personnes étaient mises sous curatelle, une consommation de substance, quelle qu'elle soit, en était souvent l'origine, ou une composante forte. En étant ensuite juge pour les affaires civiles et pénales à Lausanne, j'ai vu cet impact se confirmer. L'alcool était très présent dans les affaires traitées. Mon travail m'a ensuite mené dans l'univers carcéral, où le même constat s'imposait. J'ai aussi été intimement confronté à cette expérience, puisque mon père lui-même était victime d'une forte dépendance à l'alcool. J'ai alors vécu, puis compris la souffrance de l'entourage d'une personne alcoolique. Une souffrance à plusieurs visages. Il faut dans un premier temps

comprendre que l'alcoolisme est une maladie. L'entourage proche, la famille de la personne malade se sent désarmée. L'alcoolisme est éminemment difficile pour les proches.

Au nom de ces expériences, au nom de ce vécu, j'ai souhaité m'engager. J'aimerais particulièrement qu'avec la fondation, qui réalise un travail magnifique, nous poursuivions des actions de terrain auprès des jeunes. Ceci autant dans les écoles que dans les lieux de consommation. La prévention ou l'intervention précoce est très importante. Elle doit se faire sur le terrain, proche des réalités.

Mon rôle, avant tout, sera de fédérer les équipes. La fondation est déjà très bien positionnée, les collaborateurs-trices sont compétent-e-s. Elle fait de belles choses, j'aiderai à mieux le faire savoir.

**Franck Simond**  
Directeur





# L'ANNÉE 2016 EN CHIFFRES

## Bilan au 31 décembre

ACTIF	2016	2015
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>824 113.27</b>	<b>859 111.53</b>
Liquidités	633 472.72	686 953.88
Créances résultant de prestations	118 025.00	96 200.00
Comptes de régularisation actif	55 679.35	72 582.55
Garanties loyers	16 936.20	3 375.10
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>1 476 653.55</b>	<b>1 479 530.00</b>
Mobilier	900.00	2 550.00
Informatique	12 428.00	20 328.00
Téléphonie	1.00	1.00
Véhicules	21 561.05	1.00
Immeuble	1 169 950.00	1 183 650.00
Aménagements locaux	271 813.50	273 000.00
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 300 766.82</b>	<b>2 338 641.53</b>
<b>PASSIF</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>ENGAGEMENTS À COURT TERME</b>	<b>300 185.83</b>	<b>562 044.11</b>
Dettes résultant de prestations	167 390.40	246 167.65
Dettes financières vis-à-vis d'institutions liées	26 273.55	197 803.11
Comptes de régularisation passif	106 521.88	118 073.35
<b>ENGAGEMENTS À LONG TERME</b>	<b>605 500.00</b>	<b>619 500.00</b>
Dettes hypothécaires	605 500.00	619 500.00
<b>CAPITAL DE FONDS (FONDS AFFECTÉS)</b>	<b>371 125.35</b>	<b>227 276.00</b>
Financements projets reçus d'avance	125 383.00	31 300.00
Fonds renouvellement équipements (A&SR)	27 560.00	15 000.00
Fonds Loterie Romande	4 552.35	17 056.00
Fonds financement aménagements locaux	153 630.00	163 920.00
Fonds Service de la santé publique	60 000.00	0.00
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>	<b>1 023 955.64</b>	<b>929 821.42</b>
Capital versé	50 000.00	50 000.00
Capital libre (général)	79 821.42	75 899.10
Fonds immeuble	700 000.00	700 000.00
Fonds aménagements locaux	65 000.00	25 000.00
Fonds entretien immeuble	30 000.00	30 000.00
Fonds formations longue durée	48 000.00	30 000.00
Fonds d'aides financières	5 000.00	5 000.00
Fonds Ressources Humaines	10 000.00	10 000.00
Fonds Communication	30 000.00	0.00
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>6 134.22</b>	<b>3 922.32</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 300 766.82</b>	<b>2 338 641.53</b>



## Compte d'exploitation

	2016	2015
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 580 032.25</b>	<b>3 528 651.10</b>
Contributions des pouvoirs publics	3 559 973.95	3 483 803.00
Produits des prestations	18 915.80	25 498.10
Dons	1 142.50	19 350.00
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 339 745.92</b>	<b>3 444 000.70</b>
<b>CHARGES DIRECTES DE PRESTATIONS</b>	<b>2 688 789.44</b>	<b>2 825 535.81</b>
Charges de personnel	1 965 373.72	2 141 061.92
Charges liées aux locaux	163 341.07	129 622.62
Contributions diverses	18 555.10	21 132.35
Matériel et prestations de tiers	495 099.11	494 942.49
Communication	44 770.44	32 886.78
Amortissements	1 650.00	5 889.65
<b>CHARGES ADMINISTRATIVES</b>	<b>650 956.48</b>	<b>618 464.89</b>
Charges de personnel	427 963.16	391 166.75
Charges liées aux locaux	35 733.97	36 517.63
Exploitation	124 208.70	131 271.87
Administration	55 150.65	46 595.29
Amortissements	7 900.00	12 913.35
<b>RESULTAT INTERMEDIAIRE (- = DEFICIT)</b>	<b>240 286.33</b>	<b>84 650.40</b>
Résultat financier	158.00	141.80
Résultats hors exploitation	2 145.11	6 885.85
<b>RESULTAT ANNUEL SANS RESULTAT DES FONDS</b>	<b>237 983.22</b>	<b>77 622.75</b>
Variation des fonds affectés	143 849.00	33 700.43
<b>RESULTAT ANNUEL AVANT ATTRIBUTION AU CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>	<b>94 134.22</b>	<b>43 922.32</b>
Variation du capital de l'organisation	88 000.00	40 000.00
<b>RESULTAT ANNUEL APRES ATTRIBUTIONS</b>	<b>6 134.22</b>	<b>3 922.32</b>



# SECTEUR D'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-THÉRAPEUTIQUE (SAT)

## **Concept d'intervention du secteur d'accompagnement socio-thérapeutique**

2016 aura permis de finaliser le «*Concept d'intervention du Secteur d'accompagnement socio-thérapeutique de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme*». Ce document de référence est voué à répondre aux attentes du Service de la Santé Publique (SSP), s'agissant de la définition du rôle du Secteur d'accompagnement socio-thérapeutique de la FVA. Il en détaille les missions, les publics cibles et les fondements théoriques des interventions, de même que les prestations proposées et l'organisation du secteur. Il a été remis en fin d'année au SSP pour validation.

Outre la validation par nos pairs, un travail au sein de la FVA a été entamé afin que l'équipe du SAT puisse s'approprier le concept et mettre en place les nouveaux standards qu'il nécessite.

C'est un travail motivant et réunificateur pour le secteur qui avait besoin de ces standards innovants. Ces derniers intègrent aussi largement les différences régionales qui font justement la richesse de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme; ce processus se poursuivra en 2017.

## **Les interventions**

Des interventions ont été progressivement mises en place avec de multiples partenaires des réseaux de soins et socio-éducatifs.

Il s'agit de moments d'échange au sujet de situations cliniques complexes dans le but de déterminer les meilleures stratégies à adopter

et amener de la cohérence dans les accompagnements. Les interventions ont également une vocation de partage autour des notions d'allocoologie et d'intégration des spécificités des populations-cible concernées (par exemple, handicap mental, âge avancé, jeunes adultes, personnes fragiles psychiquement, etc.).

Les interventions améliorent l'efficacité des accompagnements pour les situations complexes. Elles aident à motiver et toucher les personnes qui n'adressent habituellement pas de demandes concernant leur consommation problématique d'alcool.

Ces collaborations centrées sur les bénéficiaires/patients génèrent de nouvelles synergies et sont créatrices de culture commune. Par ailleurs, elles potentialisent les nouvelles demandes. Un accent particulier a été mis en 2016 pour promouvoir ce modèle et sera largement poursuivi en 2017.

## **Quatre régions, huit bureaux et... quatre déménagements**

L'une des forces de la FVA réside dans la présence du SAT sur l'ensemble du canton de Vaud. Huit bureaux régionaux situés à Bex, Lausanne, Morges, Nyon, Orbe, Payerne, Vevey et Yverdon couvrent les régions Est, Centre, Nord et Ouest. Ces antennes étaient en partie situées dans des Centres Sociaux Régionaux (CSR).

Certains de nos partenaires, en manque de place, ayant dû récupérer leurs locaux, quatre de ces huit bureaux régionaux ont donc dû être déménagés dans des délais relativement courts.

Cette situation de changement nous amène aujourd'hui à louer nos propres locaux. De ce fait, nous pouvons désormais miser sur une stabilité à long terme de nos infrastructures.

### **Une nouvelle organisation pour mieux répondre aux demandes**

Afin de faire face aux pics de demandes régionales et d'y répondre efficacement, un secteur « Itinérance » a été créé. Sa vocation est de venir en soutien – en se déplaçant dans les régions – de tous les autres secteurs lorsque cela est nécessaire et quel que soit le besoin exprimé (demandes, interventions, brefs conseils et consulting professionnel).

Cela nous permet, aujourd'hui, de maintenir une homogénéité dans nos files actives et d'offrir ainsi une équité de traitement sur l'ensemble du canton, tout en respectant les spécificités régionales.

### **Préparation au déploiement du DCISA**

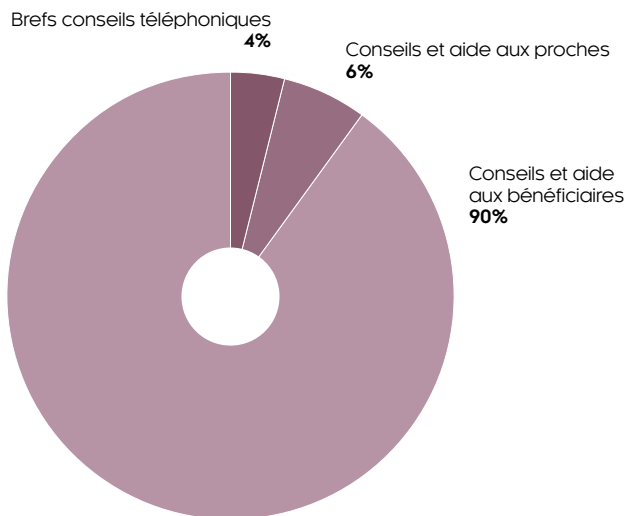
L'équipe de direction de la FVA s'est grandement investie dans la mise en œuvre de la fusion des dispositifs d'indication et de suivi alcoologique (EVITA) et toxicodépendance (DCIST) en un seul Dispositif Cantonal d'Indication et de Suivi en Addictologie (DCISA).

Au fil des mois, ils ont étroitement collaboré avec les partenaires concernés (SSP et SPAS notamment) afin de préparer le déploiement au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de ce dispositif de deuxième ligne qui évalue et oriente, en fonction de leurs besoins, les personnes souffrant d'addiction sur l'établissement le plus approprié.

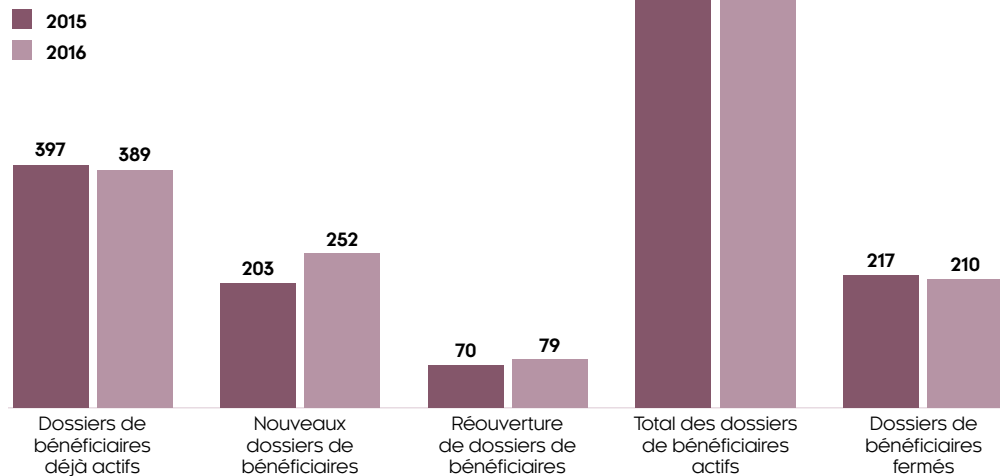
### **Renaud Stachel**

Responsable du secteur  
d'accompagnement socio-thérapeutique  
Membre de direction

## Temps consacré aux activités



## Quelques indicateurs - en nombres - liés à l'activité du SAT



# SECTEUR PRÉVENTION

## **Plan opérationnel de prévention de la consommation à risque d'alcool 2015-2018**

2016 a permis de déployer les mesures de prévention définies dans le Plan opérationnel de prévention de la consommation à risque d'alcool 2015-2018. Ce plan s'intègre dans les lignes définies dans la «Politique sanitaire vaudoise 2013-2017» laquelle vise à renforcer le dispositif de promotion de la santé et de prévention, en particulier en ce qui concerne le domaine de la prévention des dépendances. Dans ce cadre, ce plan opérationnel est construit de manière à permettre la poursuite des efforts de prévention de la consommation à risque d'alcool, tout en favorisant la collaboration avec les acteurs des programmes de prévention cantonaux et prioritairement avec les différents acteurs impliqués dans la prévention des dépendances.

L'articulation avec la politique nationale de prévention est assurée par une reprise des champs d'actions du Programme national alcool (PNA) 2013-2016 adaptés au contexte cantonal vaudois et aux besoins spécifiques de sa population.

## **Programme cantonal de prévention dans les écoles vaudoises**

En tant que partenaire de ce programme piloté par l'Unité de prévention et de promotion de la santé en milieu scolaire, la FVA se consacre principalement au développement et à la mise en œuvre de projets de prévention universelle, au soutien des établissements dans l'élaboration de leur politique interne ainsi qu'à la formation des professionnels. Dans ce cadre, 168 interventions

de prévention ont été conduites auprès de 168 classes représentant 2'700 élèves. La FVA a également accompagné 14 établissements scolaires dans l'élaboration d'une politique interne dans le domaine des dépendances et en prévention universelle. Elle a également participé à 4 journées pédagogiques sur ces thématiques.

Le Secteur prévention participe aux Plateformes du programme réunissant tous les partenaires partie prenante. La FVA y partage son expérience et son savoir-faire dans la mise en œuvre opérationnelle du programme. Elle fournit également une expertise en alcoologie et santé communautaire.

## **Movendi: un projet innovant de prévention en milieu scolaire.**

Soucieuse de proposer des actions de prévention efficaces, la FVA développe un projet de prévention en milieu scolaire post-obligatoire basé sur la diffusion de messages de prévention spécifiquement adaptés aux modes de consommation des jeunes; ceux-ci sont transmis par une approche motivationnelle. Le projet repose sur le renforcement des comportements protecteurs des personnes qui ne consomment pas ou peu, et l'encouragement à la réduction de la consommation ou à l'application de stratégies de réduction des méfaits pour les consommateurs.

En collaboration avec Addiction Suisse et l'Unité PSPS, la FVA a conduit une expérience pilote dans une école professionnelle et un gymnase.



Un rapport pourra être soumis au printemps 2017 aux autorités cantonales, afin de pouvoir débiter une phase opérationnelle intégrant une évaluation d'impact avec un groupe contrôle. L'analyse de la phase pilote dans les deux établissements a démontré la faisabilité du protocole de recherche ainsi que la planification et le déploiement des interventions. Le mode d'intervention est également prometteur et devra être évalué par l'étude d'impact de la phase opérationnelle du projet.

### **Prévention par les pairs**

La FVA, en collaboration étroite avec la fondation Profa, est intervenue dans la mise sur pied d'un projet de prévention par les pairs destiné aux étudiants des écoles internationales de Montreux. Les objectifs de cette action sont d'améliorer les compétences et connaissances des étudiant(e)s des Écoles hôtelières de la Riviera en matière de santé sexuelle (préservatif, VIH et IST) et concernant les risques liés à une consommation excessive d'alcool.

Ainsi 28 étudiants ont été formés afin de pouvoir agir en tant que multiplicateur(trice)s et ainsi transmettre des messages et notions de prévention aux autres élèves de leurs écoles. Ces interventions ont été conduites sur les campus mais également dans les bars où se rassemblent les étudiants. Au total, 4 séances de formation et 9 actions de sensibilisation ont été menées dans ce cadre.





## Achats-tests

En 2016, la FVA a publié les résultats de la troisième campagne d'achats-tests d'alcool visant à vérifier l'application des mesures légales de protection de la jeunesse. Après les 2 premières séries effectuées en 2011 et 2013, les achats-tests menés en 2015, impliquant une équipe de 5 accompagnants et de quatorze jeunes âgés de 13 à 17 ans, ont montré une amélioration sensible des résultats. En effet, le taux de vente d'alcool aux mineurs a diminué de 20% entre 2011 et 2015, passant de 85.5% à 65.4%. La situation reste cependant préoccupante, trop de mineurs ont encore accès à l'alcool dans notre canton. Or, un accès précoce à l'alcool augmente de manière significative le risque de consommation problématique et de dépendance. De plus, les jeunes sont particulièrement vulnérables à la toxicité de l'alcool. La question de l'accessibilité à l'alcool des mineurs reste donc un sujet de santé publique prioritaire et la FVA maintiendra son investissement sur cette thématique afin de permettre une amélioration de la situation. En ce sens, une réflexion impliquant la police du commerce et le service de la santé publique sera menée courant 2017, dans le but de proposer des solutions en faveur de la protection de la jeunesse.

Afin de sensibiliser les acteurs concernés, ainsi que la population du canton en général, deux communiqués de presse ont été envoyés conjointement aux médias, l'un par le département du DECS<sup>1</sup> et l'autre par la FVA. De plus, tous les

commerçants vaudois, soit 3'560 établissements, ont reçu une lettre les informant des résultats des achats-tests de 2015. Un courrier ou un mail d'information a également été adressé aux organisateurs des 33 manifestations testées cette même année. Enfin, toutes les communes vaudoises ont reçu un courrier d'information sur les résultats des achats-tests d'alcool 2015, accompagné d'un rappel des prestations de prévention à leur disposition (formation, charte FestiPlus, la brochure d'information «Pour une vente et un service responsables de l'alcool»), ainsi que l'application Calcul-âge-Alcool.

De manière complémentaire, la FVA a développé l'application Calcul-âge-Alcool pour smartphone et tablette, téléchargeable gratuitement, qui permet de manière similaire au système de calcul disponible sur les caisses des grands distributeurs, de contrôler l'âge des jeunes clients.

## Formation du personnel de la vente et du service

### Cours pour l'obtention de la licence de cafetiers

Afin d'améliorer la formation des gérants d'établissements publics, la FVA a donné 9 interventions de 3 heures (293 participants) dans le cadre du Module B *Droit des établissements et prévention* pour l'obtention de la licence de cafetier-restaurateur organisé par Gastrovaud. Ces cours ont porté sur la prévention des risques liés à la consommation d'alcool : notions

<sup>1</sup> DECS: Département de l'économie et du sport

de santé publique, addiction, législation, protection de la jeunesse et gestion des situations de vente difficiles.

### Formation du Sommelier suisse de la bière

Pour la deuxième fois, la FVA est intervenue dans le cadre de la formation du *Sommelier suisse de la bière* organisée par Gastrosuisse. Les questions abordées de manière interactive portent notamment sur la santé, la législation, la protection de la jeunesse et la gestion des situations de vente difficiles.

### Enfants de parents dépendants

Sur demande de l'Office régional de protection des mineurs du Centre (ORPM) et en collaboration avec Addiction Suisse, la FVA a mis sur pied une formation sur le thème des enfants de parents dépendants auprès des quatre équipes de l'ORPM. Celle-ci s'est déroulée en 3 sessions de 2 heures avec pour thèmes principaux: les représentations liées à la notion de dépendance, une approche du point de vue de l'enfant, puis de l'entourage.



### «Cool and clean»: prévention en milieu sportif

En 2016, la FVA a poursuivi ses efforts dans le développement du programme «cool and clean», le programme national de prévention en milieu sportif piloté par Swiss Olympic.

Ainsi en 2016, 62 nouveaux groupes ont rejoint la famille «cool and clean» du Canton de Vaud, ce qui portait à 233 le nombre de membres vaudois inscrits au programme à la fin de l'année. Parmi eux, 14 ont participé au concours national «un sport sans fumée».

Dans l'optique d'un rapprochement avec les membres, 21 interventions ont eu lieu auprès des publics-cibles du programme: 8 présentations dans le cadre de cours ou de camps Jeunesse+Sport, 6 interventions directes auprès de jeunes au sujet de thématiques variées et 7 journées d'animation dans le cadre de manifestations sportives.

Par ailleurs, une première rencontre cantonale des membres «cool and clean» a été organisée en fin d'année dans le club de badminton d'Yverdon. Les échanges ont permis aux moniteurs de poser leurs questions concernant le programme et leur rôle préventif en tant que moniteurs.

La FVA fait également office de station de prêt de matériel «cool and clean» pour toutes les manifestations sportives qui désirent mettre en place des mesures de prévention. Dans ce cadre, 16 demandes de prêt de matériel ont été effectuées pour un total de 31 jours d'utilisation.

En collaboration avec Jeunesse+Sport Vaud, le module interdisciplinaire «prévention des dépendances en milieu sportif» a encore une fois été proposé aux moniteurs J+S et a rencontré un vif succès. En 2016, cette formation d'une journée a permis à 69 personnes d'acquérir des



outils utiles pour aider leurs jeunes à prendre leur propre place au sein de l'équipe et ainsi prévenir des comportements à risque en lien avec l'alimentation, le tabac, l'alcool ou les écrans.

Le programme «cool and clean» abordant différents thèmes de prévention, le travail en réseau avec les acteurs du domaine est toujours très important. Au niveau structurel, le Groupe de suivi cantonal du programme s'est réuni en janvier pour aborder les éléments stratégiques liés à «cool and clean». Les membres de la Plateforme de prévention en milieu sportif se sont quant à eux réunis dans le courant du mois d'avril pour faire le point sur les divers projets mis en place par chacune des institutions membres.

Enfin, l'équipe des ambassadeurs romands, coordonnée par la FVA, s'est réunie à 4 reprises dans l'optique de développer de nouveaux projets. Cette année, les ambassadeurs ont ainsi créé et diffusé 2 newsletters spécifiques à la Romandie et développé un sondage pour connaître la perception du programme et l'utilisation de ses outils au niveau romand. Les résultats positifs qui en sont ressortis ne peuvent qu'encourager les ambassadeurs romands à poursuivre leurs efforts de développement de «cool and clean», avec l'objectif d'être toujours à l'écoute des besoins du terrain et des moniteurs qui sont les véritables moteurs du programme.





## Alcool et sécurité routière

Les accidents dus à l'alcool ont connu une nette diminution ces 15 dernières années, mettant ainsi en évidence l'efficacité de la combinaison de prévention structurelle et comportementale.

Dans ce domaine, le secteur prévention développe et déploie des actions de prévention avec le soutien du Fonds de sécurité routière (FSR) et contribue ainsi à une diminution des risques liés à la conduite avec facultés affaiblies en particulier chez les jeunes.

### Programme de prévention «Be my angel»

Créé et coordonné par la FVA, le programme Be my angel est actuellement déployé dans l'ensemble de la suisse romande en collaboration avec les organes de prévention des cantons romands. Une collaboration avec l'association *Am steuer nie* (ASN) permet de développer Be my angel au niveau national. L'objectif du programme est de valoriser la prise de responsabilité dans le domaine de la conduite avec facultés affaiblies par la promotion du concept du conducteur désigné en milieu festif.

Dans le canton de Vaud, 81 interventions de prévention ont été organisées dans les bars, clubs et manifestations du canton. A cette occasion, 2'800 contrats de confiance ont été signés entre le conducteur et ses passagers impliquant directement 8'000 personnes avec la collaboration de



44 organisateurs de manifestations ou gérants d'établissements publics.

En 2016 une évaluation a été conduite auprès des conducteurs participants à l'opération lors du Montreux Jazz Festival. Il apparaît que 86% des personnes ayant répondu au questionnaire ont respecté leur engagement de sobriété en n'ayant consommé aucune boisson alcoolisée. Sur les 14% n'ayant pas respecté une sobriété totale, 88% ont consommé moins que dans une soirée habituelle, soit majoritairement 1 boisson alcoolisée.

Les motivations les plus souvent citées en vue de respecter le contrat de conducteur désigné sont dans l'ordre: l'habitude de tenir des engagements, ne pas boire lorsque l'on conduit et l'engagement auprès des amis. Cela démontre l'importance des notions de responsabilités individuelles et collectives dans l'appropriation des comportements préventifs. Globalement, les répondants sont satisfaits du programme Be my angel. En effet, la majorité trouve pertinent de faire signer un contrat de confiance entre le conducteur et ses passagers (92%), de plus, le contact avec les équipes de prévention est apprécié (94%). Enfin, 52 % des personnes connaissaient déjà le programme Be my angel avant de s'engager.

Au niveau romand, l'engagement de nos partenaires des cantons romands et le soutien apporté par la FVA dans le cadre de la coordination romande a permis, en 2016, d'organiser 283 actions Be my angel dans l'ensemble de la suisse romande.

Enfin, notre application de calcul d'alcoolémie *Be my angel* ainsi que le site web dédié permettent de sensibiliser de manière encore plus large le public.

### Ateliers et interventions de prévention alcool et sécurité routière

Afin de renforcer la diffusion de messages de prévention sur ce thème, la FVA conduit des ateliers spécifiques de prévention des risques liés aux facultés affaiblies. Ces ateliers, déployés dans les écoles et centres de formations, combinés avec la mise à disposition de nos outils de simulation de conduite en état d'ébriété auprès des partenaires, ont permis d'organiser 73 actions de prévention destinées à la population vaudoise incluant 52 classes ou groupes d'institutions de formation pour un total de 4'600 personnes.



### Festiplus: charte vaudoise de prévention pour manifestations

La charte Festiplus a pour but d'améliorer le bien-être des personnes fréquentant les lieux de fêtes et de permettre aux organisateurs de manifestations publiques d'avoir accès à des prestations de qualité en matière de prévention des risques liés aux abus d'alcool et d'autres substances psychotropes. Elle a été élaborée par un groupe de professionnels pluridisciplinaires (prévention, jeunesse, police) et des organisateurs de manifestations. Ce projet coordonné par la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme a été conçu pour s'adapter à tous les types de manifestations.

La procédure est simple, l'organisateur s'engage à respecter la charte et à appliquer les quatre principes de base: respect de la législation en vigueur, stratégie d'intervention coordonnée (prévention, sécurité, sanitaire), sensibilisation des équipes bars et mesures de sécurisation du retour.

En 2016, 22 manifestations ont adhéré à la charte FestiPlus. Plus de la moitié des adhésions proviennent de jeunes organisateurs qui s'engagent pour la prévention (6 des Jeunesses campagnardes et 7 de grandes écoles). Les demandes d'adhésion parviennent à la FVA par le biais du portail cantonal pour manifestations (POCAMA), par le biais de ses partenaires (Profa, Espace prévention, police, etc.) ou de ses programmes de prévention (Be my angel, formation des responsables de bars).

De manière générale, on remarque la fidélisation de certains organisateurs et/ou type de manifestations (FVJC, Grandes écoles) au fil des ans, ce qui permet d'améliorer les prestations mises en place en fonction des réalités du terrain.

FestiPlus favorise également la collaboration avec les acteurs de prévention du canton comme Profa pour la tenue de stands communs ainsi qu'avec des corps de police dans le cadre de la sensibilisation du personnel de bars concernant la protection de la jeunesse. Un effort important reste cependant à réaliser dans la mesure où les différentes campagnes d'achats-tests menées par la FVA montrent que le taux de vente d'alcool aux mineurs (83%) reste potentiellement très élevé dans les manifestations du canton.





## **Nightlife vaud: prévention et réduction des risques en milieu festif**

Le Projet de prévention et de réduction des risques en milieu festif NightLife Vaud est entré en phase opérationnelle en septembre 2016. Les actions sont coordonnées par la FVA, en collaboration avec la Fondation Profa et Le Levant - CAP. En 2017, la fondation AACTS (Addiction, Action Communautaire, Travail Social) participera aux actions ayant lieu dans la région de la Riviera.

Depuis le début du projet, 7 actions ont eu lieu à Lausanne et ont permis de tester différents types de soirées et de settings. 4 actions ont été conduites en club durant 2 soirées techno, 2 autres lors de soirées d'étudiants et enfin 3 actions ont été conduites lors de festivals. Les équipes NightLife Vaud sont entrées en contact avec 780 personnes lors de ces soirées. Le monitoring des interventions montre que les échanges sont variables. Si certains viennent prendre des informations et dispositifs de réduction des risques disponibles sur les stands, d'autres sont en demande d'échanges et d'informations concernant la consommation de substances psychotropes et concernant la santé sexuelle. En ce sens, l'équipe pluridisciplinaire permet de répondre au mieux aux demandes des usagers et le cas échéant, une orientation vers les structures de prise en charge vaudoises. Les thématiques de la sexualité et de l'alcool ont été abordées de manière égale selon les lieux et types de soirées. La différence se situe lors des soirées techno où la thématique drogue était la plus abordée par le public. Dans des nom-

breux cas, les trois thématiques étaient abordées de manière transverse que ce soit par le public ou les intervenant(e)s. La collaboration inter-institutions est donc particulièrement pertinente.

Les intervenants Georgette in Love (Profa) et Be my angel ont pu bénéficier d'une formation de base dispensée par Rel'ier sur les substances psychoactives et les prises de risque en milieu festif. D'autres formations seront prévues en 2017.

Le public rencontré est composé principalement de jeunes de 21 à 25 ans (43.6%), suivi par les 26 à 30 ans (19.9%) et les 19 à 20 ans (19.3%) Les personnes sont autant venues en groupes qu'individuellement. Une majorité des personnes rencontrées sont des hommes (87%) qui se présentent individuellement au stand. Les femmes, quant à elles, viennent principalement en groupes.

De manière générale, la substance consommée reste l'alcool quel que soit le type de soirée. En fonction du style de soirée, les personnes rencontrées ont également rapporté plus ou moins de consommation de MDMA (ou Ecstasy) ainsi que d'autres drogues.

Un partenariat a également été développée avec GastroLausanne qui représente les établissements de nuit dans le cadre de sa charte «Label Nuit». En effet, celle-ci prévoit une collaboration avec les organismes de prévention et de réduction des risques.



## **Prévention lors des fêtes de promotions**

La FVA a collaboré à la mise sur pied d'actions de prévention durant les périodes des fêtes de promotions. Ainsi à Montreux, Vevey, Nyon et sur l'ensemble de la Côte, les travailleurs sociaux hors murs et les Espaces Prévention ont pu conduire plus de 50 actions de prévention sur les lieux de rassemblement et de fête. Dans ce cadre, la FVA a formé les intervenants aux approches préventives en milieu festif et a fourni les supports des interventions.

## **Plateforme, comités et collaborations au niveau romand**

Afin de participer aux réflexions dans le domaine de la prévention, les collaborateurs du secteur prévention s'engagent activement dans les différentes Plateformes ou Comités de pilotage. Ainsi en 2016, ils ont participé aux Plateformes Alcool, Gouvernail, Ados et Prévention du GREA. Ils sont également engagés dans des comités comme celui du GREA, et coordonnent les projets Be my angel et « cool & clean » au niveau romand.

### **Stéphane Caduff**

Responsable  
du secteur prévention  
Membre de direction



# EVITA DEVIENT DCISA

Suite à la décision de l'Etat de Vaud de fusionner les dispositifs d'indication et de suivi alcoologique (EVITA) et toxicodépendance (DCIST), nous avons collaboré étroitement avec les Services de la santé publique (SSP) et de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) afin d'orchestrer la fin d'EVITA, mais surtout le basculement opéré le 1<sup>er</sup> janvier 2017 vers le nouveau Dispositif Cantonal d'Indication et de Suivi en Addictologie (DCISA). Notre fondation a assuré une permanence pendant les Fêtes de fin d'année et précisément entre le 31 décembre 2016 et le 3 janvier 2017 afin de faciliter le déploiement du DCISA, en répondant notamment aux nombreux questionnements des bénéficiaires et des partenaires du réseau sur le terrain.

Le DCISA doit accompagner les bénéficiaires lorsqu'ils prévoient un séjour en établissement socio-éducatif. La majorité des personnes souffrant d'addiction à l'alcool ou aux stupéfiants est suivie de manière ambulatoire. Les prestations résidentielles sont prévues pour des personnes qui ont un besoin accru de prise en charge. Ce besoin est établi à travers un processus d'évaluation et d'indication.

Le DCISA se veut un dispositif de deuxième ligne qui évalue et oriente les personnes souffrant d'addiction sur l'établissement le plus approprié, en fonction de leurs besoins. Le DCISA est sollicité lorsque, dans le cadre d'un suivi ambulatoire, ou suite à une hospitalisation, la personne concernée envisage un séjour en établissement socio-éducatif.

Le DCISA est piloté par l'Office du Médecin cantonal pour le Service de la Santé Publique (SSP) et par le Service de Prévoyance et d'Aide Sociale (SPAS). La coordination opérationnelle a été déléguée à Rel'ier (Fondation Le Relais). Vous trouvez d'autres informations sur le site du DCISA ([www.dcisa.ch](http://www.dcisa.ch)).

Nos deux collaboratrices intervenantes socio-thérapeutiques spécialisées en alcoologie, qui travaillaient encore pour EVITA au 31 décembre 2016, ont été intégrées à notre secteur d'accompagnement socio-thérapeutique (SAT).

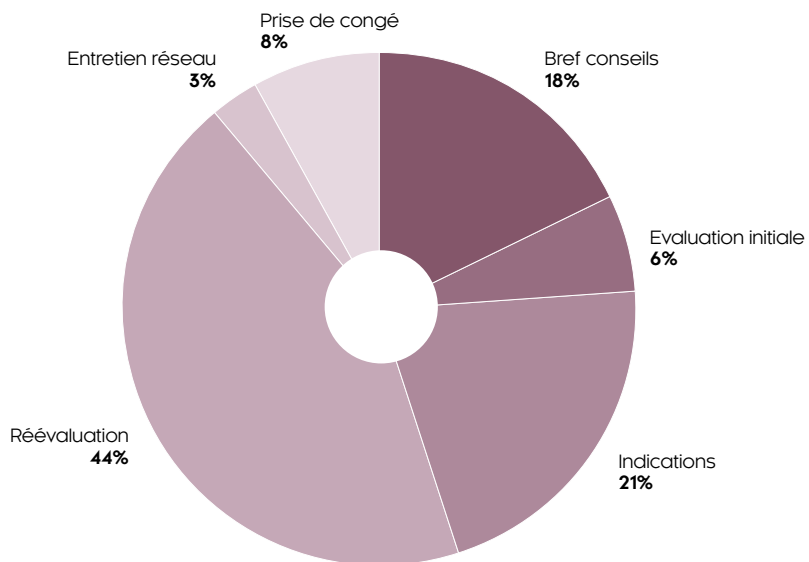
Je tiens à remercier en particulier Estela Villamarin et Christine Maire, ainsi que tous les autres collaborateurs de la FVA et du Service d'alcoologie du CHUV qui se sont engagés dans EVITA et avec qui j'ai eu la chance de collaborer avant l'entrée en vigueur du DCISA.

**Franck Simond**

Responsable de la gestion  
opérationnelle d'EVITA



## Répartition des activités EVITA en 2016 selon le type d'entretiens



# LE CONSEIL DE FONDATION

## Conseil de fondation

M. Thierry Matter

M. Willy Chuard

M. Christian Chenaux

M<sup>e</sup> Jean-Christophe Diserens

M. Perry Fleury

D<sup>r</sup> Jean-Pierre Gervasoni

Président de la FVA

Vice-Président de la FVA,

Directeur adjoint Secteurs Ateliers,

Fondation Les Oliviers

Directeur, Fondation Esterelle-Arcadie

Avocat associé, Etude Kellerhals Carrard

Responsable RH, Retraites Populaires

Ancien chef de clinique, Institut universitaire  
de médecine sociale et préventive (IUMSP)

## Bureau du conseil de fondation

M. Thierry Matter

M. Willy Chuard

D<sup>r</sup> Jean-Pierre Gervasoni

M. Franck Simond

Président de la FVA

Vice-Président de la FVA,

Directeur adjoint Secteurs Ateliers,

Fondation Les Oliviers

Ancien chef de clinique IUMSP

Directeur FVA (voix consultative)

## Organe de révision

CRC, Cabinet de révision & Conseil SA

# LES COLLABORATEURS AU 31 DÉCEMBRE 2016

## **Direction et administration**

**M. Franck Simond**, Directeur  
**M<sup>me</sup> Nathalie Piccard**, Assistante de direction

## **Secteur prévention**

**M. Stéphane Caduff**, Responsable du  
Secteur Prévention et Membre de Direction  
**M<sup>me</sup> Joëlle Duruz**, Chargée de projet  
**M<sup>me</sup> Carole Moix Wolters**, Chargée de projet  
**M. Luc Mory**, Chargé de projet  
**M<sup>me</sup> Rose-Marie Notz**, Chargée de projet  
**M<sup>me</sup> Yana Scheurer**, Chargée de projet  
**M<sup>me</sup> Paola Tarchini**, Assistante de projet

## **Secteur d'accompagnement socio-thérapeutique (SAT)**

**M. Renaud Stachel**, Responsable du  
Secteur SAT et Membre de Direction

### **Bureau régional de Bex**

**M<sup>me</sup> Estelle Panchaud**, ISSA\*  
**M<sup>me</sup> Clara Chifflet**, ISSA (CDD)

### **Bureau régional d'Yverdon**

**M. François Marville**, ISSA

### **Bureau régional de Vevey**

**M<sup>me</sup> Corine Chevaux**, ISSA  
**M. François De Cocatrix**, ISSA  
**M<sup>me</sup> Sarah Viollier**, ISSA

### **Bureau régional de Nyon**

**M<sup>me</sup> Pascale Ernst**, ISSA

### **Bureau régional d'Orbe**

**M<sup>me</sup> Laetitia Comte Piquero**, ISSA

### **Bureau régional de Morges**

**M<sup>me</sup> Carole Isoz**, ISSA  
**M<sup>me</sup> Christine Maire**, ISSA

### **Bureau régional de Payerne**

**M<sup>me</sup> Silvia Mongodi**, ISSA

### **Bureau régional de Lausanne**

**M<sup>me</sup> Catherine Bailly**, ISSA  
**M<sup>me</sup> Denise Jallut Bongard**, ISSA

## **Secteur EVITA**

**M<sup>me</sup> Estela Villamarin**, ISSA  
(Régions Centre, Est et Nord)  
**M<sup>me</sup> Christine Maire**, ISSA  
(Région Ouest)  
**M<sup>me</sup> Ana Patricia Vaz**, Secrétaire

**TOTAL EPT: 19.10**

---

\* ISSA = Intervenant(e) socio-thérapeutique spécialisé(e) en alcoologie

# NOUS CONTACTER

**T. +41 21 623 84 84**

**info@fva.ch – www.fva.ch**

## **Direction**

Avenue de Provence 4 – 1007 Lausanne

T. +41 21 623 84 80 – F. +41 21 623 84 96

direction@fva.ch

## **Secteur prévention**

Avenue de Provence 4 – 1007 Lausanne

T. +41 21 623 37 05 – F. +41 21 623 84 96

prevention@fva.ch

## **Secteur accompagnement socio-thérapeutique (SAT)**

Région Est

### **FVA – Vevey**

Av. Général Guisan 58

1800 Vevey

### **FVA – Bex et Château-d'Œx**

Rue de la Gare 14

1880 Bex

Région Nord

### **FVA – Orbe et Vallée de Joux**

Rue de la Poste 3

1350 Orbe

### **FVA – Payerne**

Place du Marché 10

1530 Payerne

### **FVA – Yverdon**

Rue du Nord 3

1400 Yverdon-les-Bains

Région Ouest

### **FVA – Nyon**

Rue des Marchandises 17

1260 Nyon

### **FVA – Morges**

Av. de Lonay 2 bis

1110 Morges

Région Centre

### **FVA – Lausanne**

Avenue de Provence 4

1007 Lausanne



Photos –  
Lewis Gashaza,  
alias Fauxrêveur –  
[www.fauxreveur.studio](http://www.fauxreveur.studio)

*La FVA profite de son Rapport Annuel pour présenter les images de ce jeune artiste lausannois de 24 ans, qui a débuté la photographie il y a un peu plus d'une dizaine d'années. Elle est pour Lewis une véritable passion, une raison de vivre, et lui permet de s'exprimer pleinement. L'environnement urbain lui offre de nombreux sujets d'inspiration. Lewis Gashaza, les pieds sur terre, et les yeux scrutant les étoiles.*

Graphisme –  
Atelier TESSAGERSTER – [www.tessagerster.ch](http://www.tessagerster.ch)

Impression –  
OLBIS Les Ateliers – [www.olbis-les-ateliers.ch](http://www.olbis-les-ateliers.ch)



[www.fva.ch](http://www.fva.ch)